

# CŒUR DU VAR

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES - N°61 - JUILLET/AOÛT 2020



P.4 À 7 DOSSIER

## COVID-19 : CŒUR DU VAR, UNE INTERCO ENGAGÉE

[coeurduvar.com](http://coeurduvar.com)

[coeurduvarofficiel](https://www.facebook.com/coeurduvarofficiel)

[@CoeurDuVar](https://twitter.com/CoeurDuVar)

[Coeur du Var | LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/Coeur-du-Var)

ÉDITO DU PRÉSIDENT P.2  
Repenser  
nos modes de vie

ACTUALITÉS  
Les élections  
à la Com'Com

P.3

VIE LOCALE P.8  
Merci à nos agents de terrain  
restés mobilisés durant la crise

## DE LA NÉCESSITÉ DE REPENSER NOS MODES DE VIE

Nous venons de traverser une crise sanitaire, grave, sans précédent. Durant ces longues semaines de confinement, nous avons dû nous adapter et faire face à des situations ou des choix, pour certains parfois très difficiles.

Au niveau de la Communauté de communes, élus, agents, nous nous sommes tous **mobilisés pour maintenir le cap** : lutter contre la propagation du virus, tout en continuant d'**assurer notre mission de service public**. Salubrité du territoire, soutien aux entreprises, aux commerces de proximité et aux professionnels du tourisme, optimisation du service à l'usager, tout a été mis en œuvre pour **respecter nos engagements et préparer la relance**. **Relance économique** tout d'abord avec la participation financière de la Communauté de communes au fonds de soutien **COVID-Résistance**, initié par la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Banque des Territoires, proposant un prêt à taux 0 aux TPE et PME les plus en difficulté. **Relance économique** encore, avec la **requalification des zones d'activités** de la Gueiranne au Cagnet-des-Maures et des Lauves au Luc-en-Provence. Ce projet, d'un total de plus de **3 millions d'euros**, consiste en l'un des plus gros investissements de Cœur du Var pour l'année 2020. **Relance touristique** aussi, avec notamment la participation financière de la Communauté de communes à des **campagnes d'affichage, de promotion et de valorisation** des sites touristiques, des hébergements et des activités proposées sur le territoire.

Ainsi, à travers ces différentes actions et de nombreuses autres à venir, Cœur du Var s'engage et se

mobilise pour vous soutenir et vous aider à surmonter cette période aussi complexe que particulière. Mais rien n'est insurmontable, bien au contraire et nous devons **profiter de cette crise pour réfléchir aux nombreux enseignements** que nous pouvons en tirer. Avec des rejets carbonés qui ont diminué de 9%

entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril par rapport à 2019, il est urgent de **faire évoluer nos modes de vie**. Il est urgent de nous orienter vers une nouvelle économie, basée sur la **transition énergétique et écologique**, en respectant plus que jamais notre environnement. Il est urgent de **repenser nos modes de consommation** et de s'orienter vers les **circuits courts** et l'**économie circulaire**, ce qui permettra, chacun à son niveau, de soutenir nos entreprises et nos commerçants. Il en va de

l'avenir du territoire et de notre avenir à tous. C'est en ayant conscience de l'ensemble de ces enjeux que nous avons mené notre **politique intercommunale depuis 2014** : développement économique et touristique, aménagement numérique, mise en place du Plan Climat Air Energie Territorial, étude pour la rénovation énergétique de nos bâtiments, réduction des ordures ménagères, projet de ressourcerie, etc. Cœur du Var dispose d'un **potentiel hors du commun, idéalement placé au cœur de l'arc latin**. Durant ces 6 années, nous nous sommes efforcés de faire de Cœur du Var un **territoire exemplaire**, où **qualité de vie** rime avec **performance** et **innovation**. Présider une telle institution représente à la fois un réel plaisir, un honneur et une immense fierté.



**JEAN-LUC LONGOUR**  
Président de Cœur du Var  
Maire du Cagnet-des-Maures

Votre dévoué,  
Jean-Luc Longour

**COWORKING** Vous souhaitez créer ou développer votre entreprise ? Etoffer votre réseau professionnel ? Et tout ceci à moindre coût ? Le Tarmac, espace de coworking de Cœur du Var, est fait pour vous... Infos + : 06 38 15 23 20.

**TOURISME** Pour cet été (juillet et août), l'Office de Tourisme Intercommunal sera ouvert du mardi au vendredi de 8h à 13h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 13h et de 15h à 18h30. Infos + : 04 89 26 03 80.

**NEWSLETTER** Vous souhaitez recevoir toutes les actualités de Cœur du Var directement dans votre boîte mail ? N'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter mensuelle : <https://www.coeurduvar.com/newsletter>

## CŒUR DU VAR LES ÉLECTIONS À LA COM'COM

LES MAIRES SONT DÉSORMAIS ÉLUS. AU TOUR MAINTENANT DES REPRÉSENTANTS DES INTERCOMMUNALITÉS. COMMENT CELA SE PASSE-T-IL ? QU'EN EST-IL POUR CŒUR DU VAR ?



Siège de la Communauté de communes Cœur du Var

### LES ÉLECTIONS INTERCOMMUNALES

Depuis la loi du 17 mai 2013, dans les communes de plus de 1000 habitants, **les élections municipales sont aussi intercommunales** : les représentants des intercommunalités sont élus en même temps que les conseils municipaux. Sur un même bulletin de vote, figurent alors les candidats au conseil municipal et parmi eux les candidats au conseil communautaire. Dans les communes de moins de 1000 habitants, les conseillers communautaires seront de fait le Maire, le 1<sup>er</sup> adjoint, ...

**Le conseil communautaire est donc composé de toutes les communes**, le nombre de conseillers dépendant du nombre d'habitants. Le Conseil communautaire **délibère et vote un budget pour réaliser des projets relevant de ses compétences**.

Les conseillers communautaires sont élus pour la même durée que les

conseillers municipaux de la commune qu'ils représentent, c'est-à-dire pour 6 ans.

A la tête du conseil communautaire : **1 Président** et des **Vice-présidents**, désignés parmi et par les élus intercommunaux, lors du premier conseil communautaire suivant l'installation des conseils municipaux. Le Président est élu au scrutin secret et uninominal. N'importe quel conseiller communautaire peut se porter candidat.

Une fois le nouveau Président élu, il assure la présidence de la séance. Il est alors procédé à l'élection des Vice-présidents parmi les conseillers communautaires restants.

### QU'EN EST-IL POUR CŒUR DU VAR ?

A compter du 15 juillet, la Communauté de communes Cœur du Var sera administrée par un conseil communautaire de 40 délégués, selon la ré-

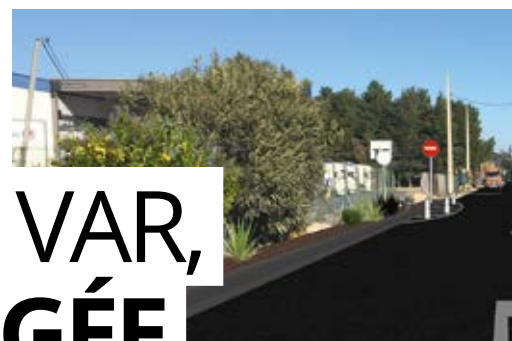
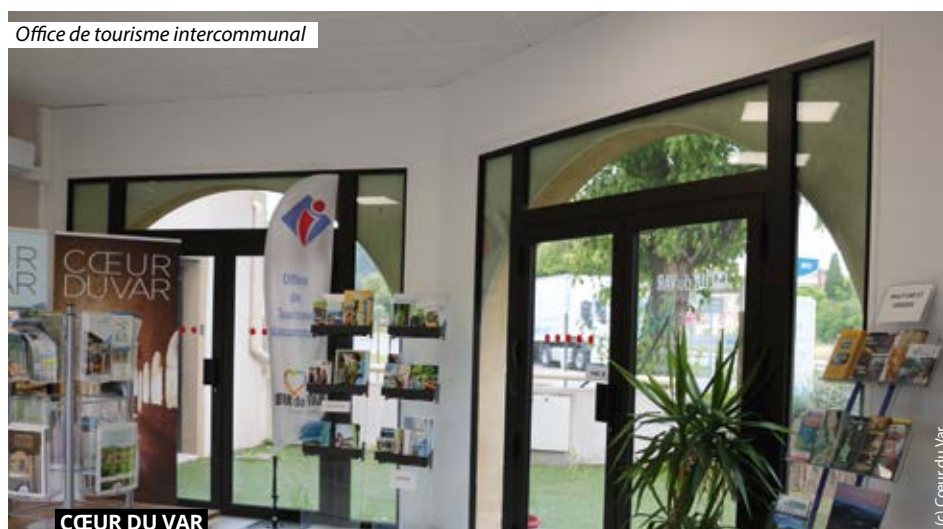
partition suivante :

- Le Luc-en-Provence : 10 sièges
- Le Cannet-des-Maures : 4 sièges
- Gonfaron : 4 sièges
- Pignans : 4 sièges
- Puget-Ville : 4 sièges
- Besse-sur-Issole : 3 sièges
- Carnoules : 3 sièges
- Flassans-sur-Issole : 3 sièges
- Cabasse : 2 sièges
- Le Thoronet : 2 sièges
- Les Mayons : 1 siège

**Le Conseil communautaire pour élire le Président et les Vice-présidents de Cœur du Var se déroulera mercredi 15 juillet à 18h à l'espace Jean-Louis Dieux au Luc-en-Provence. Il sera diffusé en direct sur la page Facebook de Cœur du Var (@coeurduvarofficiel).**



Office de tourisme intercommunal



# COVID-19 : CŒUR DU VAR, UNE INTERCO ENGAGÉE

DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE AU COVID-19, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A MIS EN PLACE TOUTE UNE SÉRIE DE MESURES AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS ET DES ENTREPRISES DE SON TERRITOIRE.

### LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET AUX PORTEURS DE PROJETS

Piliers du tissu économique local, nos entreprises constituent un atout majeur pour le développement de Cœur du Var. Consciente de ces enjeux, la Communauté de communes, grâce à ses Pôles développement économique et commande publique, soutient et accompagne ses entreprises depuis le début de la crise. **Accès facilité aux marchés publics** (assouplissement des procédures, écoute, etc.), **informations,**

**conseils, relais avec les partenaires institutionnels,** nombreuses sont les actions qui ont été menées durant cette période. Afin de faciliter les déplacements des habitants du territoire et d'épauler les commerçants, **une cartographie** des commerces de proximité, des points de vente alimentaires et une cartographie des restaurants, cafés et traiteurs (drive, livraison à domicile, vente à emporter) ont été réalisées. Consultées près de **11 000 fois**, ces cartographies ont permis de recenser plus de **200 entreprises et professionnels de la restauration** en quelques semaines seulement.

Un partenariat avec la Gendarmerie a également été conclu dans le cadre de l'**Opération Tranquilité Entreprises**, permettant de prévenir les cambriolages ou les dégradations pour les sociétés qui ont dû cesser ou réduire provisoirement leur activité. Du côté de l'espace de coworking, le

**Tarmac**, de nombreuses animations, formations et webinaires à distance ont pu être maintenus et ce, malgré la fermeture. Afin d'anticiper la reprise, une **visite virtuelle à 360° du Tarmac** a été réalisée par la société VIP studio 360, permettant aux internautes de découvrir l'espace et d'inviter des porteurs de projets ou des personnes en télétravail à rejoindre l'espace de coworking de la Communauté de communes.

### LE SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DU TOURISME

Dès le 18 mars, le Pôle tourisme de Cœur du Var a lancé l'**opération « Bien le bonjour ! »** depuis une commune du territoire. Cette opération consistait en une publication quotidienne sur la page Facebook de l'Office de Tourisme Intercommunal, avec comme objectif de s'évader en images, tout en

Zone d'activités économiques La Gueiranne



Espace de coworking Le Tarmac



Zone d'activités économiques Les Lauves



montrant le caractère naturel et paisible de notre territoire pour l'après confinement. Cette opération a également permis de **créer du lien social** avec les internautes en cette période difficile pour tous : fidélisation grâce à une parution quotidienne, réponse aux commentaires dans un délai très court, quel que soit le moment de la journée. Cette **campagne de communication** a été doublée sur le compte Instagram du tourisme, avec comme ambition l'évasion en images et la mise en valeur des abonnés. Une mise en avant des professionnels du tourisme a également été effectuée, notamment avec la création d'un critère de sélection et une mise à jour du **site Internet « Cœur du Var Tourisme »** pour les restaurants ouverts et proposant des plats à emporter ou une livraison à domicile. **Une assistance technique** auprès des professionnels a aussi été menée par les agents du tourisme,

comme par exemple la diffusion du guide des bonnes pratiques aux loueurs de meublés et chambres d'hôtes, en prévision de la levée du confinement et de la réouverture des hébergements touristiques.

Depuis le 11 mai dernier, le Pôle tourisme propose des **idées de balades en Cœur du Var** (visites de sites, randonnées, etc.), selon un mode « en immersion » sur la page Facebook Cœur du Var Tourisme. Ainsi, en moins de 3 mois, la progression des fans sur facebook est de + 1050, avec une moyenne de **65 000 personnes atteintes par mois**. Sur Instagram la progression est de 200 abonnés supplémentaires, avec **entre 8 000 et 15 000 comptes atteints** selon les semaines. Ces statistiques traduisent une réelle réussite du positionnement digital de l'Office de Tourisme Intercommunal durant le confinement, obtenu uniquement en flux viral (aucun sponsoring).

## Cœur du Var, acteur majeur pour la relance du territoire

Entre relance économique et touristique, zoom sur les principales actions de la Com'com

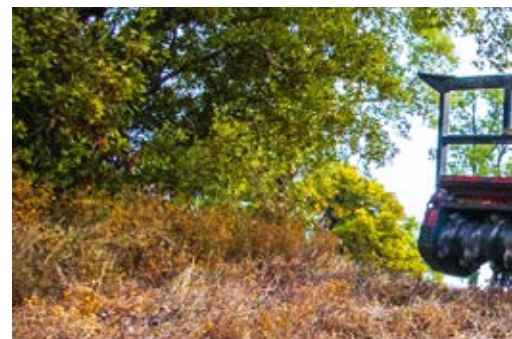
### RELANCE ÉCONOMIQUE

- **Participation au fonds de soutien « Covid Résistance »** mis en place par la Région SUD et la Banque des territoires. Cœur du Var y investit 86 000 €, afin de soutenir le tissu économique local
- **Travaux de requalification des Zones d'activités économiques Les Lauves au Luc-en-Pce et La Gueiranne au Cannet-des-Maures.** Avec un montant total de plus de 3 M d'€, ce projet constitue le plus gros investissement économique pour Cœur du Var en 2020
- **Réouverture du Tarmac**
- **Relance du Pôle « Création d'entreprise »** avec l'ensemble des partenaires économiques
- **Guide méthodologique** à destination des élus sur les nouveaux modes de consommation dans les centres villes : « consommez local »

### RELANCE TOURISTIQUE

- **Engagement sur les réseaux sociaux** dans l'opération de communication du Comité Régional du Tourisme #onatusbesoinclusud
- **Participation financière à la campagne d'affichage « Le Var Naturellement »**, initiée par Visit Var, dans les stations métro Bastille et Châtelet à Paris du 23 au 29 juin 2020. Une affiche spécifique pour Cœur du Var est diffusée
- **Rédition du topo guide, Cœur du Var à pied.** Parution au printemps prochain, avec 4 nouveaux circuits
- **Intégration de circuits « Cœur du Var »** dans le topo départemental « le Var à pied »
- **Relance des visites guidées** dans les villages afin de favoriser la découverte du territoire
- **Actions de promotion au dernier trimestre 2020 :** Nice, Roc d'Azur, Salon International du Tourisme de Colmar, salon « les automnales » à Genève en Suisse





## L'OPTIMISATION DU SERVICE À L'USAGER

Malgré le confinement et les difficultés liées à la crise du Covid-19, la Communauté de communes Cœur du Var s'est mobilisée durant toute cette période pour continuer d'offrir à ses usagers un **service public de qualité**. C'est le cas notamment pour **la collecte des déchets** (cf. *Zéro déchet 17*) : tout au long de la crise sanitaire liée au COVID-19, **la salubrité du territoire a été assurée**, grâce à la mobilisation de l'ensemble des agents du Pôle Préservation de l'Environnement.

**Le Taco**, service gratuit de transport interurbain entre les communes du Luc-en-Provence et du Cannet-des-Maures\*, a été maintenu à l'identique (jours et horaires de circulation), dans le respect bien évidemment des mesures de protection sanitaire (réduction du nombre

de places pour respecter la distanciation physique, mise à disposition de gel hydro-alcoolique et port du masque obligatoire). Le maintien de ce service a permis aux usagers de pouvoir se rendre par exemple chez le médecin et de continuer à soutenir l'économie locale, en consommant directement auprès des commerçants de proximité. Concernant **les transports scolaires**, les agents du Pôle aménagement et transports ont maintenu une veille pour conseiller et informer les parents d'élèves, afin de préparer la levée progressive du confinement et le retour à l'école et aussi afin de préparer au mieux, en partenariat avec la Région SUD, les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire.

Pour la forêt, **les travaux de débroussaillage** pour la lutte contre les incendies se sont poursuivis, aucun retard n'est à déplorer. A noter

que depuis le début de l'année, ce sont **140 ha d'entretien de pare-feu** qui ont été réalisés.

Concernant le **Service Public d'Assainissement Non Collectif** (SPANC), les contrôles de conception se sont poursuivis durant le confinement afin de ne pas bloquer les administrés quant à la construction ou à la réhabilitation de leur habitation. Les contrôles des installations existantes ont été suspendus durant cette période pour une reprise depuis le 8 juin dernier.

Concernant **la jeunesse**, le centre de loisirs est maintenu pour cet été au lieu-dit Les Sigues à Gonfaron (cf. *encadré*). Afin de pouvoir accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, 210 enfants (au lieu des 300 habituellement) peuvent être acceptés. Durant plusieurs semaines, les agents des pôles technique et enfance-jeunesse ont



La collecte des déchets



Lutte contre les incendies



Les centres de loisirs

## Zoom sur le centre de loisirs

////////////////////  
Dans notre édition n°59 parue en janvier dernier, nous vous avons annoncé l'ouverture d'un équipement permanent pour les centres de loisirs dès l'été 2020. Malheureusement, un certain retard est à constater. Les services d'incendie ont suggéré qu'il existait un risque en raison de la proximité des massifs forestiers pour la structure bois qui avait été choisie et validée par les différentes commissions. Nous avons donc dû repenser une partie des bâtiments afin de disposer d'une partie en béton permettant la mise en sécurité des 300 enfants qui seront accueillis en cas de feu. Les travaux devraient être relancés d'ici la fin de l'année.

mis tout en œuvre pour leur offrir un accueil privilégié et pour leur préparer de nombreuses activités, dans le respect des consignes gouvernementales et des mesures de protection sanitaire.

Ainsi, malgré la fermeture de nos sites administratifs, l'ensemble des agents de la Communauté de communes est resté mobilisé, soit directement sur le terrain (comme les agents des services techniques, de la collecte, de la prévention, etc.), soit à

distance, depuis leur domicile, grâce à la généralisation du **télétravail**.

### L'ACCUEIL DU PUBLIC

Afin de préparer au mieux la réception du public, la Communauté de communes Cœur du Var a décidé d'attendre quelques temps après la levée du confinement pour rouvrir ses portes. Ainsi, depuis le 2 juin dernier, le siège, le Pôle Préservation de l'Environnement et l'Office de Tourisme Intercommunal accueillent de nouveau le public.

Campagne d'information, de sensibilisation et de formation des agents aux gestes barrières, aménagements spécifiques (marquage au sol, mise en place de plexiglass, affichage, mise à disposition de gel hydro-alcoolique, etc.), tout a été mis en œuvre pour respecter les consignes sanitaires et ainsi protéger au maximum les usagers.

*\* Le financement du TACO est exclusivement assuré par les communes du Cannet-des-Maures et du Luc-en-Provence, communes utilisatrices du service.*

Et en +

### Cœur du Var 2.0

Retrouvez toutes les actualités et venez échanger avec nous sur les réseaux sociaux. Cœur du Var est présent sur Twitter, LinkedIn et Facebook. Et n'hésitez pas à surfer sur notre site Internet [www.coeurduvar.com](http://www.coeurduvar.com)

### Magazine Intercommunal

Habitants de Cœur du Var, vous ne recevez pas votre magazine par courrier, professionnels, vous souhaitez en être dépositaires, contactez-nous au 04 98 10 43 50 ou [communication@coeurduvar.com](mailto:communication@coeurduvar.com)

### Prochain numéro

Dans le prochain numéro à paraître en septembre 2020, la rédaction de Cœur du Var consacrera ses pages à la présentation des nouveaux élus de la Communauté de communes





**MERCI !**

AUX AGENTS DE TERRAIN DU PÔLE  
PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT



*A NOTER : pour des raisons de planning, certains agents n'ont pas pu se faire photographier.*